

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18986 - 73ÈME ANNÉE

Le PCR propose de revoir l'aménagement du pays ainsi que les normes de construction et le calendrier scolaire

« La Réunion pas prête à faire face à un cyclone »



Johanny Gibraltar, Section communiste du Tampon, Philippe Berne, ancien vice-président de la Région délégué à l'aménagement, Ghislaine Cataye, Section communiste de Saint-Pierre, et Yvan Dejean, porte-parole du PCR.

Les sections communistes du Sud et la direction du PCR organisaient hier à Saint-Pierre une conférence de presse où il a été question des leçons à tirer des effets successifs de plusieurs tempêtes tropicales en trois mois.

Hier à Saint-Pierre, les sections communistes du Sud et la direction du PCR avaient convié la presse à une rencontre portant sur l'aménagement. Ghislaine Cataye, Section communiste de Saint-Pierre, a évoqué les importants dégâts fait par le pas-

sage soudain de la tempête Fakir mardi dernier. Pour elle, un tel phénomène à la fin du mois d'avril, c'est du jamais vu. D'où l'importance d'en tirer les enseignements pour éviter que des drames se reproduisent.

Yvan Dejean a tout d'abord rappelé la succession des phénomènes :

Ava, Berguitta, Dumazile et Fakir. « La Réunion est vulnérable et notre pays n'est pas prêt à faire face à un cyclone », a affirmé le porte-parole du PCR. Et du fait du réchauffement climatique, ces phénomènes deviennent plus extrêmes.

Revoir les normes de construction



Dégâts causés par Fakir à Sainte-Suzanne.

Irma avait des vents dépassant 300 km/h, c'est au-delà des normes de construction. Avec de tels vents, il n'y aurait plus aucune baie vitrée debout à La Réunion. « Cela pose le problème des normes de construction ».

« Ces phénomènes sont-ils prévisibles ? Ils peuvent arriver à n'importe quel moment : cyclone, sécheresse, houle avec des conséquences dramatiques », a poursuivi Yvan Dejan, « nous sommes terriblement choqués par la disparition des deux jeunes Maëva et Franck ». « Les dégâts sont astronomiques. Dans une commune, 151 familles sont sinistrées par Fakir. Elles ont tout perdu », précise-t-il. Or Fakir n'était pas un cyclone mais une tempête tropicale.

Pour le PCR tout l'aménagement du territoire est à repenser.

Yvan Dejean rappelle que depuis des années, le PCR ne cesse d'attirer l'attention sur le changement climatique et ses effets. C'était déjà le cas lors de la conférence de presse de Paul Vergès et Philippe Berne en 1996. À cette époque, le PCR n'était pas pris au sérieux. Les faits ont démontré le contraire. Ils soulignent aussi le manque d'anticipation alors que les décideurs étaient prévenus.

« Après chaque intempérie, ce sont les réparations au coup par coup, ce ne sont pas des solutions durables », a constaté le porte-parole du PCR.

Redéfinir les zones à risque

« Le premier pas est de revisiter la carte des zones à risques de La Réunion. L'État a les moyens de le faire avec le BRGM. C'est aux maires de porter cette revendication », a indiqué Yvan Dejean.

Le PCR plaide pour un plan global d'adaptation au climat. Cela passe par un système d'alerte, et la création d'un office des routes. « La priorité est de poursuivre la route de moyenne altitude, dont l'amorce serait un pont au-dessus du Bras de Cilaos pour faire la jonction avec le pont de l'Entre-Deux sur le Bras de la Plaine ». Ceci permettra de rejoindre la route des Tamarins. Le but est de désenclaver toutes les agglomérations de Stella au Tampon. Et vers l'Est, cette route de moyenne altitude pourra se concrétiser par l'aménagement de la route Hubert Delisle jusqu'à Saint-Joseph.

« C'est une route de développement pour la zone à mi-pente. Les projections démographiques annoncent 200.000 habitants dans cette zone », a rappelé le porte-parole du PCR.

Un calendrier scolaire adapté au climat

Un autre volet de l'adaptation

concerne le système éducatif. Le PCR demande un calendrier scolaire adapté au climat de notre pays, avec les vacances pendant les mois les plus chauds. Faire l'école janvier et février, « cela n'est pas sérieux ». L'eau qui tombe du ciel ne doit pas être gaspillée. Aussi le PCR propose d'utiliser les eaux excédentaires avec un chapelet de retenues collinaires pour faire face aux effets de la sécheresse et aux besoins de l'agriculture.

Responsabilité

En conclusion, Yvan Dejean rappelle la ligne du PCR : « il est grand temps de décider de ce qui est bon pour nous, nous appelons à l'autonomie politique pour donner la responsabilité au peuple réunionnais dans son pays en sauvegardant les acquis de l'intégration et en donnant les moyens de l'insertion de notre île dans sa région ». « Il s'agit de s'adapter à notre temps », poursuit-il. Le porte-parole du PCR a précisé que dans le marché globalisé, La Réunion est sans défense à cause d'accords faits dans son dos. C'est l'exemple de l'agriculture qui est menacée par le libre-échange avec les pays voisins.

M.M.

Edito

Commémoration du 27 avril : quand la France décida d'indemniser les esclavagistes et pas les victimes d'un crime contre l'humanité

Hier, le président de la République a décidé de commémorer l'abolition de l'esclavage hier. En effet, il ne sera pas présent à la cérémonie du 10 mai. Pour la première fois, un président de la République ne participera pas à la commémoration de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Cette journée est la conséquence du vote d'une loi par laquelle la France a reconnu que l'esclavage est un crime contre l'humanité.

Emmanuel Macron a donc choisi 27 avril, c'est le jour de l'année 1848 où la République a promulgué le décret abolissant l'esclavage dans les colonies de la France. Ce 27 avril est également une date qui rappelle que ce crime aurait pu s'arrêter définitivement plus d'un demi-siècle auparavant. En effet, pendant la Révolution française, la Convention a décrété l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Cette loi n'a pas été appliquée à La Réunion, car les représentants de la Convention ont été empêchés de débarquer par les esclavagistes. De fait, la classe dominante avait choisi de faire sécession en refusant de reconnaître le droit à plus de la moitié de la population d'être considérée comme des êtres humains.

Elle fut heureuse d'apprendre qu'en 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage. Cette décision fut prise par un personnage considéré comme une grande figure de l'histoire de France. Elle infligea donc un demi-siècle de souffrances supplémentaires, et le dictateur envoya des milliers de soldats combattre les citoyens que la France voulait réduire en esclavage. D'ailleurs, quand Hitler visita Paris à la suite de la défaite de l'armée française en 1940, il rendit hommage à Napoléon Bonaparte en s'inclinant devant son tombeau.

Le 27 avril symbolise également toute la mansuétude de la France de l'époque envers les esclavagistes. En effet, ce ne sont pas les victimes du crime qui ont été indemnisées mais leurs auteurs. Ils ont touché un dédommagement pour chaque esclave devenu citoyen. Plus grave encore à La Réunion, la République a laissé se prolonger l'esclavage pendant la campagne sucrière pour finalement décréter l'abolition seulement le 20 décembre, soit 8 mois après la promulgation de la loi en France.

La commémoration du 27 avril rappelle donc que 170 ans après l'abolition de l'esclavage, la question de la réparation n'a toujours pas été tranchée.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Projets de « contournante du Tampon » et de Rocade Sud

Le mensonge de Didier Robert

La Région vient d'arrêter le débat public sur le projet de « contournante du Tampon ». C'est donc la fin d'un projet dont le montant prévu était compris entre 300 à 600 millions d'euros pour une livraison en 2035. Ancien vice-président de la Région en charge de l'aménagement, Philippe Berne a démonté un par un les arguments de la collectivité pour justifier son projet et a mis en évidence le mensonge de Didier Robert au sujet de l'ancien projet de rocade Sud.

Dans la première partie de la conférence de presse organisée hier par le PCR, Philippe Berne est revenu sur le projet de « contournante du Tampon ». Sous la pression de la population, le président de Région Didier Robert a décidé d'arrêter le débat public, ce qui équivaut à un renoncement du projet. Philippe Berne a expliqué les raisons du mécontentement. Il a d'abord rappelé que le trafic se situe à 60.000 véhicules par jour à la tour des Azalées, et descend à 6.000/jour au col de Bellevue. Le principal problème n'est pas le transit mais la circulation des Tamponnais.

Le prix des variantes s'échelonne 300 à 600 millions d'euros, à l'échelle 2035. « Pourquoi la Région fait-elle cela ? » Dans deux ans, ce sont les élections municipales au Tampon, a constaté Philippe Berne, et des partisans de Nathalie Bassire lors des réunions ont parlé de la « route des géraniums ». Nathalie Bassire est candidate probable, proche de Didier Robert. Ce projet de nouvelle route, « c'était pour monter un coup », constate Philippe Berne.

Cela se voit d'abord dans les différents itinéraires proposés. La variante Est évite toute l'agglomération, et ne concerne donc que 6.000 véhicules par jour, donc y consacrer plusieurs centaines de millions d'euros est largement surdimensionné. Elle sacrifie les terres à canne, le maraîchage et l'élevage, ainsi que la biodiversité des ravines. Toute cette zone avait été protégée dans l'ancien SAR. La variante qui passe par l'Ouest aurait concerné plus de monde, mais imposé beaucoup de décasements.

La vérité sur la rocade

Philippe Berne a ensuite évoqué les

mensonges de Didier Robert au sujet du projet de contournement du Tampon. Avant 2010, l'ancienne majorité régionale avait lancé un projet qui était financé, et qui bénéficiait d'une déclaration d'utilité publique. C'était la rocade du Tampon. Dans la presse, le président de Région a affirmé qu'en 2006 il a arrêté le projet de rocade « qui aurait entraîné nombre d'expropriations ». « Mensonges » dit Philippe Berne. L'ancien vice-président de la Région est revenu sur les faits. Devenu maire du Tampon en cours de mandat, Didier Robert devient l'interlocuteur de la Région pour le projet de Rocade Sud. En 2007, Didier Robert a créé un « jury citoyen » pour débattre de l'intérêt de la rocade. Le 3 avril 2007, ce jury donne son accord sous réserve d'indemniser les propriétaires. Il y avait 8 expropriations sur le tracé, et des accords avaient été conclus entre la Région et les personnes concernées.

Fin 2007, Philippe Berne rencontre Didier Robert afin de discuter sur la rocade. Contrairement à ce qui a été véhiculé par la suite, il n'était pas question de couper le Tampon en deux puisque « toutes les voies traversant la rocade avaient été maintenues ». Lors de ces discussions, Didier Robert était parfaitement au courant que la commune n'aurait eu que 20 % des travaux à payer, avec préfinancement de la Région, alors que ce chantier relevait de la compétence communale. En 2008, Didier Robert est élu maire et arrête brutalement le projet sur la base d'arguments qui ne tiennent pas la route. « On ne peut pas raconter n'importe quoi, les gens ont de la mémoire », dit Philippe Berne.

D'autres priorités

Renvoyer à 2035 le règlement éventuel des problèmes de circulation au

Tampon ne satisfait pas la population. « La population veut pas ces deux serpents là ». Lors de la dernière réunion, tout le monde s'est levé pour être contre. « Le Réunionnais le plus couillon, y voit i tient pas debout. Il en a marre du bitume, cela ne règlera pas les problèmes de la population » : c'est ce qu'a rappelé Johanny Gibraltar. Il faut tout d'abord l'aménagement de la ligne des 400, de la route des Flamboyants jusqu'à Dassy (trottoirs, ponts pour remplacer les radiers) vers l'Ouest, et relancer les travaux vers l'Est. La population demande aussi le prolongement du boulevard du lycée jusqu'à Bras de Pontho. Faute de quoi en 2035, l'embouteillage commencera au Tampon pour se prolonger sur toute la voie express jusqu'à Saint-Pierre.

Le sabotage du tram-train

Dans les réunions du débat public sur le contournement du Tampon, les conseillers régionaux Dominique Fournel et Fabienne Couapel ont parlé des transports en commun. Philippe Berne rappelle le projet du tram-train, armature de l'urbanisation, qui était financé, prêt à démarrer et tellement crédible que l'Europe avait attribué des fonds à la Région pour aménager les futures gares du tram-train. Contrairement à une rumeur entretenue par des partisans de Didier Robert, Philippe Berne a rappelé tout d'abord que ce n'est pas une décision de justice qui a fait capoter le projet, mais bien la volonté de la Région Réunion. Sans l'abandon du projet par la Région en 2010, le tribunal administratif de Bordeaux n'aurait pas eu à statuer. Philippe Berne a aussi souligné que Dominique Bussereau, alors ministre des Transports, soutenait la

volonté de la Région de demander une dotation ferroviaire pour alimenter le budget de fonctionnement du tram-train. Or cette demande, la Région Réunion présidée par Didier Robert ne l'a pas faite.

Rien pour les transports en commun

Autre fait : depuis 2010, rien de neuf dans le transport en commun. Et les projets proposés ne sont pas cohérents. À quoi sert un monorail de quelques kilomètres s'il faut ensuite monter dans des bus ? Le public a besoin d'une offre claire, avec un seul mode de transport pour relier les principaux centres urbains du littoral. De plus, le chemin de fer qui était porté par l'ancienne majorité régionale a un avantage considérable sur le bus. Il circule sur un site propre ferroviaire qui ne peut être transformé en voie pour automobile.

Si la Région avant 2010 avait massivement investi sur la sécurisation de la route de Cilaos, ce n'est plus le cas depuis que Didier Robert est président de la collectivité. Les conséquences de l'arrêt de cette dynamique se font aujourd'hui cruellement ressentir.

En conclusion, Philippe Berne est revenu d'autres propositions pour améliorer la circulation dans le Sud, avec le projet du pont sur le Bras de la Plaine pour relier le Tampon à la route des Tamarins, et celui de la liaison Asile-Balance afin d'éviter le détour par Saint-Pierre pour les automobilistes venant de Saint-Joseph qui veulent aller au Tampon. Il a aussi rappelé la nécessité de créer un Office des routes, interlocuteur unique pour simplifier la gestion d'un réseau dont la compétence dépend aujourd'hui de collectivités multiples.

M.M.

Jacky The-Seng, conseiller municipal PCR

« Saint-André ne doit pas revivre pareille catastrophe »

Le conseiller municipal communiste de Saint-André appelle à la recherche de solutions durables pour protéger la population de Saint-André des effets des tempêtes tropicales et des cyclones.



La tempête Fakir a dévasté notre île. Saint-André a été particulièrement touchée. Nouvel élu municipal de l'opposition, je tiens à exprimer ma solidarité aux familles, aux commerçants, agriculteurs, etc qui ont subi des dommages, dans certains cas très importants.

Cette scène spectaculaire, effrayante de fleuve de boue en ville causant des dégâts considérables ne doit pas occulter les ravages causés par le passage de Fakir dans les autres secteurs de la commune. Tous les quartiers ont été durement impactés : les rues et chemins transformés en ravines, des dizaines d'habitations inondées et beaucoup d'autres ont été menacées de l'être,

sans compter les dommages provoqués par le vent. Qu'en serait-il, si le phénomène avait duré dans le temps et s'il s'était produit dans la nuit ?

L'heure n'est pas à la polémique, mais force est de constater que toutes les leçons n'ont pas été tirées des précédentes tempêtes qui ont frappé La Réunion ainsi que les nombreux épisodes de fortes pluies qui ont, à chaque fois, entraîné des inondations et leurs lots de dégâts dans notre commune.

Il y a là urgence à trouver des solutions durables pour que St-André n'ait pas à revivre une telle catastrophe.

Jacky The-Seng

In kozman pou la rout

« Soulyé i koné an promyé si lo ba néna trou »

Proverb-la sa in kozman in péi i apèl Haïti, in péi mizèr konm zot i koné. Lé vré si ou lé loin d'in n'afèr ou I oi pa bien, mé si ou lé zis a koté, lé pli fasil oir, kansrédi in défo dann kékshoz. Lo promyé pou konète si lo ba na trou sé lo soulyé amoins ké sé lo ba li mèm. Lé normal vi k'inn épi l'ot sré konm k'i diré mitoyin. Konm sé in provèrb, li néna in sans pli zénéral é sanm pou moïn sa i vé dir si ou I vé bien konète kékshoz I fo ou lé pa loin – sa lé sirtou valab si ou I rod oir défo, mé si ou kalkil bien ou i pé oir galman son kalité. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Zistoir Laramé-sizyèm morso

Momandoné Bondyé lé fatigé kan li oi son dalon Laramé apré fé la kouyonad dsi la tèr. Donk li pans li va trouv in bon n'afèr pou boug-la konmsa li pans l'ot v'arète avèk tousa la kouyonad nou lé fine oir dopiplizyèr somenn. L'avé inn foi, pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinnsè.

Donk in zour bondyé la dsann dsi la tèr pou rann in vizite son dalon Laramé. Sa i sâss in soir tar kan, dann son paradi, Bondyé la fine fé son zourné. Li la débark sibite konmsa koté Laramé ; l'ot la soté épi li la di : ou la fé pèr amoin !... Bondyé la fé pou répons : akoz ou la soté, ou i koné bien mi vé pa ou d'mal ; an kontrèr mi vé lo bien pou ou. La prèv, moin l'amenn troi kado pou kado aou.

Laramé lé kontan gingn kado, pars li lé konm nou, li yèm sa. In pti kado sa i antrotien bien l'amityé. Donk troi kado sé pi d'lamour, sé d'la raz.sé d'la zantiyèss puisans sink. Bondyé i kalm ali épi i di ali : si mi kado aou inndé z'afèr sé pou fé arète aou trankil pars si ou i arès pa trankil mi pé asir aou, mi fé pi in kont avèk ou ; Laramé i ri dann son vant pars la pa zordi li koné bondyé é konm li di : « Lyèv i koné son zèrb ! é Laramé i koné féblès bondyé ! »

Kriké Mésyé ! Kraké Madam ! Koton mayi i koul, rosh i flote !

Donk Bondyé I ropran, ala troi kado po ou : Ala in violan, tout sak va antann o son out violon va mète a dansé ! Ala in fizi. Tout zoizo va antann out fizi pété va tonbé rèd tyé. Ala in sak : tout sak ou i vé sar dann out sak é anmaré.

Laramé i gard tout bann kado épi li rofléshi pou mazine kosa li sava fé avèk lot roi kado-la. Final de kont sa sé in n'afèr i komans fé travaye son tête. Sa la pa in pyèz sa ? Kisa i di amoin sa i fonksyone ? si i fonksyone, sé pou mon bien, sé pa pou mon bien ? Pars zot i konpran Laramé sé in vyé solda, donk li pans an promyé dann kèl pyèz i vé ral ali, mèm si i vé pa ral ali ditou dann pyèz. Aprés, moin lé sir, li va prann tout lo bann risk i fo é pétète li va kriy, abnkor in kou bondyé o sékour.

Konm li la poin in répons pou lo késtyon li poz ali, ala ké li mète ali anrout épi li komans ankòr in kou bate in gran karé konm li néna l'abitid dopi in bon koup de tan : dopi li la kite l'armé é li la fé la rankont avèk Bondyé. Donk, li marsh, li marsh li marsh mèm é li desid alé dann tout péi, in pé partou, pou vizité, é sirtou pou arète annuir ali, vi k'avèk son bann kado, selon li li va nyabou gingn son soso konm k'i fo.

Kriké Méyé ! Kraké madam ! la klé dann mon posh ! lataye dann out sak ! sizyèm morso la fini, i tard pa sétyèm morso pou komansé.
La pankor fini.

Justin